

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le premier juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GERMAIN DE PRINCA Y, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur PAILLAT Dominique, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2024.

**PRESENTS** : Dominique PAILLAT, Catherine GOURMAUD, Philippe RIPAUD, Laure ROUET, Benoit AVRIL, Benoit BARD, Nathalie BIZET, Françoise BODIN, Thomas CANDAIS, Odile DELACOTTE, Dominique EMERIT, Franck GUITTON, Jean-Yves LOISEAU, Mickaël MACE, Nelly PIVETEAU.

**ABSENT EXCUSE** : Fabrice HERBRETEAU ayant donné procuration à Dominique PAILLAT, Isabelle HELIE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Dominique EMERIT.

### D2024-065 OBJET : AVIS SUR MODIFICATION DU PLUi 0.4

Monsieur le Maire explique que par délibération D2023-063 du 3 juillet 2023, le Conseil Municipal a déjà donné son avis sur la modification 0.4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cependant suite à la réalisation de l'évaluation environnementale exigée pour ce dossier, il convient de nouveau d'émettre un avis.

Monsieur le Maire rappelle que ce dossier prévoit notamment :

- l'ouverture à l'urbanisation du secteur 2AUh du Tail à Saint Germain de Prinçay
- l'ouverture à l'urbanisation du secteur 2AUh du Fief du Château à Bournezeau du Château à Bournezeau ;
- le rajout de bâtiments dans l'inventaire des changements de destination ;
- puis les corrections d'erreurs matérielles constatées dans les règlements écrit et graphique.

Monsieur le Maire donne le résultat de l'autorité environnementale notamment sur le terrain du Tail et demande à l'assemblée de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- émet un avis favorable pour la modification 0.4 du PLUi ;
- charge Monsieur le Maire de notifier cette décision à la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an  
que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Dominique PAILLAT.